

TARIFS HEBERGEMENT 2021

Les forfaits sont fixés par la région Nouvelle-Aquitaine pour une année civile.
Ils sont susceptibles de changer à chaque début de nouvelle année.

FORFAIT	2 ^{ème} Trimestre 2020/2021 1 ^{er} janvier au 31 mars 2021	3 ^{ème} Trimestre 2020/2021 1 ^{er} avril au 6 juillet 2021	1 ^{er} Trimestre 2021/2022 1 ^{er} septembre au 31 décembre 2021	Total Annuel 2021
Internat 4 nuitées (1)	446,88 €	297,92 €	595,84 €	1 340,64 €
Internat 5 nuitées (2)	482,73 €	321,82 €	643,64 €	1 448,19 €
Demi-pension 4 jours (3)	144,00 €	96,00 €	192,00 €	432,00 €
Demi-pension 5 jours (4)	168,60 €	112,40 €	224,80 €	505,80 €

Les forfaits de demi-pension et d'internat sont établis sur une base forfaitaire de 180 jours pour un forfait 5 jours et 144 jours pour un forfait 4 jours quel que soit le nombre de jours réels.

1: Le forfait internat 4 nuitées inclut les 3 repas quotidiens (petits-déjeuners, déjeuners, dîners) et les nuits du lundi au vendredi midi.

2: Le forfait internat 5 nuitées inclut les 3 repas quotidiens (petits-déjeuners, déjeuners, dîners) et les nuits du lundi au vendredi midi ainsi que la nuit du dimanche soir (pas de dîner)

3: Le forfait demi-pension 4 jours comprend les déjeuners des lundis mardis jeudis et vendredis

4: Le forfait demi-pension 5 jours comprend tous les déjeuners du lundi au vendredi

Les créances de demi-pension et d'internat sont payables par : CARTE BANCAIRE (via le téléservice) - PRÉLÈVEMENT en 10 fois (d'octobre à juin; juillet si régularisation)
VIREMENT-CHÈQUE-ESPÈCES

!/\ En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à contacter rapidement le service intendance ou l'assistance sociale du lycée pour connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre.